



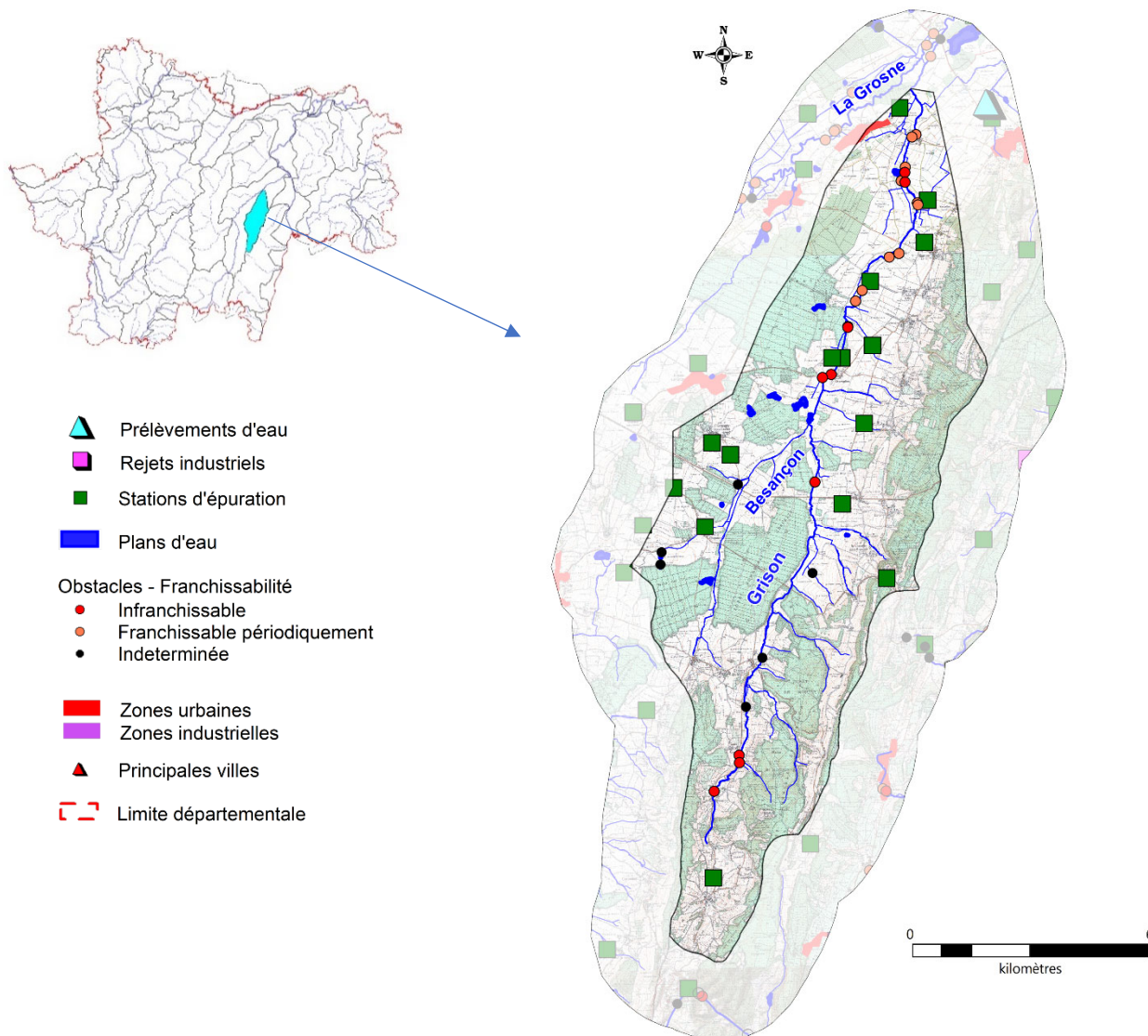
CONTEXTE GRISON GRISON 71.27 - I - TP



I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

Le Grison prend sa source sur la commune de Blanot à 305 mètres d'altitude. Son bassin versant est longiligne. Le Grison ne reçoit les eaux que d'un seul affluent, de taille modeste, le ruisseau de Besançon. D'une longueur de 24,5 kilomètres, il se jette dans la Grosne sur la commune de Laives. L'amont du contexte est occupé par un paysage composé de collines et de vallées, les vignes s'étalant sur les pentes et les prairies dans les fonds de vallées. Plus à l'aval, les vignes disparaissent pour laisser place à un système mixte composé de forêts, de cultures et d'herbage. Le bassin versant du Grison est très peu urbanisé, la plus grande commune étant Nanton (633 habitants).

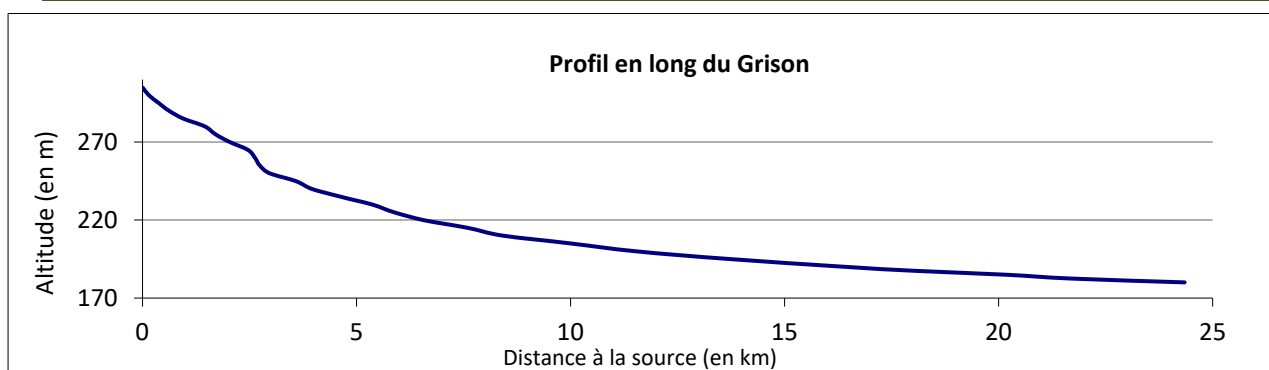
La qualité morphologique du cours d'eau est fortement dégradée en raison de la présence de nombreux obstacles et de curages historiques. En amont, le cours d'eau présente un caractère salmonicole. Le peuplement piscicole y est dégradé en raison de la faible qualité habitationnelle, du piétinement bovin fort et de l'absence de ripisylve au niveau des sources.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Source au lieu-dit Vivier, commune de Blanot	Alt (m)	318
	Aval	Confluence avec la Grosne, commune de Laives	Alt (m)	181
Surface du contexte (km ²)	96,4	Linéaire total de cours d'eau (km)	77,2	
Cours d'eau principal	LE GRISON	Longueur dans le contexte (km)	24,5	
Affluents	Tous les affluents du Grison dans le contexte			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Affluent rive gauche : le Besançon (7,1 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Absence			

2. PENTES



Pente moyenne (pour mille) : 5,6

3. DEBITS (m³/s)

Caractéristiques générales : (Source : IPSEAU, 2005)

	Le Grison au Château la Ferté
QmnA5	0.052
Module	1.2
QJ (10)	31
Qi (10)	-

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

Bissy-la-Mâconnaise, Bissy-sous-Uxelles, Blanot, Champagny-sous-Uxelles, Chapaize, La Chapelle-de-Bragny, La Chapelle-sous-Brancion, Chissey-lès-Mâcon, Cruzille, Etrigny, Lalheue, Martailly-lès-Brancion, Nanton

Densité de population (hab./km²) : 23,1

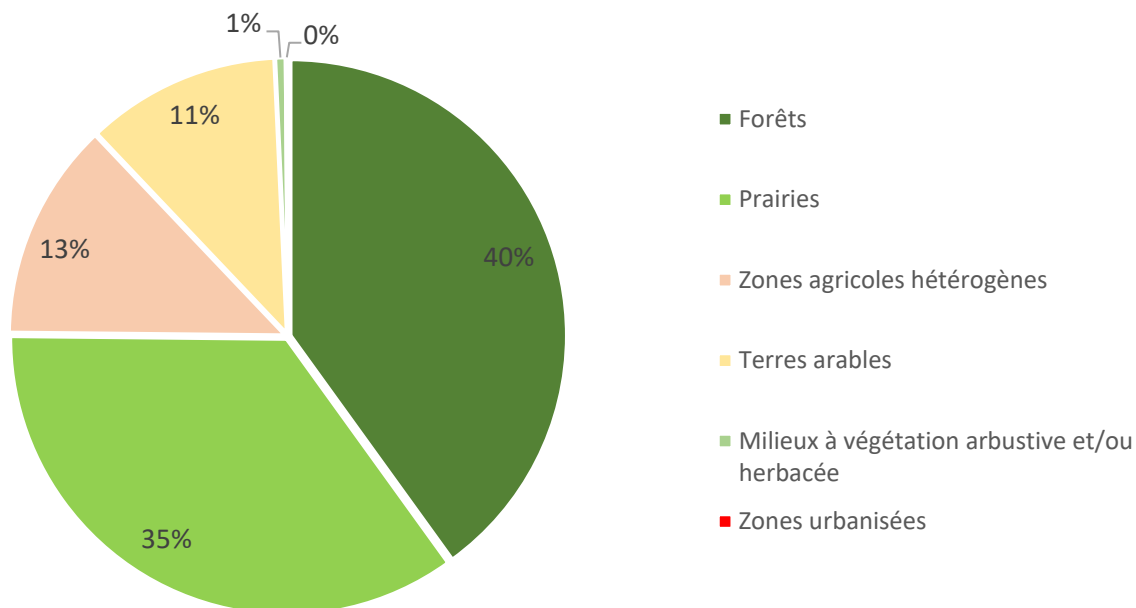
2. GEOLOGIE

Calcaires et marnes du Jurassique moyen (amont contexte)

Granite à mica noir (granodiorite) carbonifère inférieur

Alluvions dépôts de pied de côte, couverture de décalcification et de silicification (aval contexte)

3. OCCUPATION DU SOL



IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	46.6
Activité principale	Polyculture et polyélevage
Cheptel / ha de communes	0.4
Part de la STH dans la SAU (%)	61.7

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971080002	Champagny-sous-Uxelles/"Les Gamets"	U	Epandage	10	FRDR11509	Bief de Besançon
60971087003	Chapaize/Bourg	U	Filtre Biologique	175	FRDR11509	Ruisseau de Besançon
60971284002	Martailly-les-Brancion	U	Infiltration	300	FRDR603	
60971036001	Bissy-sous-Uxelles/Bourg	U	Lagunage Naturel	100	FRDR11509	Ruisseau de Besançon
60971039001	Blanot/Bourg	U	Lagunage Naturel	100	FRDR603	Sous-Sol
60971080001	Champagny-sous-Uxelles /Bourg	U	Lagunage Naturel	70	FRDR11509	Ruisseau de Besançon
60971094001	La Chapelle-sous-Brancion/Nogent - Collonge	U	Lagunage Naturel	150	FRDR603	Le Grison
60971193003	Etrigny/Champlieu	U	Lagunage Naturel	120	FRDR603	Le Grison
60971193001	Etrigny/Tallant	U	Lagunage Naturel	420	FRDR603	Le Grison
60971193002	Etrigny/Balleure	U	Lagunage Naturel	140	FRDR603	Le Grison
60971193004	Etrigny/Malo	U	Lagunage Naturel	50	FRDR603	Le Grison
60971252001	Lalheue/Bourg	U	Lagunage Naturel	250	FRDR603	Le Grison
60971328001	Nanton/Bourg	U	Lagunage Naturel	170	FRDR603	Le Grison
60971328002	Nanton/Vincelles	U	Lagunage Naturel	80	FRDR603	Le Grison
60971328003	Nanton/Sully	U	Lagunage Naturel	200	FRDR603	Le Grison

3. REJETS INDUSTRIELS

Aucune industrie à rejet polluant n'est identifiée sur ce contexte.

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Aucun prélèvement supérieur à 10000 m3 par an n'est identifié sur ce contexte.

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m²)	Nombre	Surface totale en eau (km²)	Pourcentage de recouvrement
	31	0.17	0.18

6. OBSTACLES A LA CONTINUITE

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
GRISON 71.27	24	10	10	4
Grison	19 (0.8/km)	9	10	0

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle		Absence
Arrêté de protection de biotope		Absence
Natura 2000		FR2612006 Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire FR2601016 Bocage, forêt et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunysois
ZNIEFF	Type 1	260030238 COLLINES BOISEES DE MONTCEAUX-RAGNY ET CORLAY
		260030231 GROTTE DE BLANOT
		260030226 COTE DU BOIS DE LA ROCHE ET DE MONTERIN DE DONZY-LE-PERTUIS A CHISSEY-LES-MACON
		260030207 FORET DE CHAPAIZE ET RUISSEAUX DE GRISON ET DE BESANCON
		260030192 SOURCE ET RUISSEAU DE PRE LONG
		260030191 MARES DES GRANDES TEPPEES A NANTON
		260030178 RUISSEAUX A CRUZILLE ET CHISSEY-LES-MACON
		260005587 ROCHE D'AUJOUX, BOIS DE BALEURE ET DE BRANCION
Décret frayères	Type 2	260014821 GROSNE ET GUYE
		260014820 COTE MACONNAISE ET PLAINE A L'EST DE LA GROSNE
	Liste 1	Le ruisseau de Besançon, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Grison
		Le Grison, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Besançon
		Le Grison depuis la confluence avec le Besançon jusqu'à sa confluence avec la Grosne
		Le ruisseau de Ragne, ses affluents et sous-affluents depuis sa source (Chissey-lès-Mâcon) jusqu'à la confluence avec le Grison
		Le ruisseau de Mortin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source (Chissey-lès-Mâcon) jusqu'à sa confluence avec le Grison
	Liste 2 (BRO)	Le Grison depuis la confluence avec le Besançon jusqu'à sa confluence avec la Grosne

	Liste 2 (APP)	Le ruisseau de Ragne, ses affluents et sous-affluents depuis sa source (Chissey-lès-Mâcon) jusqu'à la confluence avec le Grison
		Le ruisseau de Mortin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source (Chissey-lès-Mâcon) jusqu'à sa confluence avec le Grison
Réservoirs biologiques		Le Grison et ses affluents excepté le Besançon (TRF, CHA, LPP, APP)
Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17		
Liste 1		
Le Grison et ses affluents (excepté le Besançon)		
Liste 2		
Non classés		
PLAGEPOMI		Absence de mesure

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

Structure de gestion	EPTB Saône-Doubs / GEMAPI : Structure en cours de création EPCI : CC Entre Saône et Grosne / CC du Clunisois / CC Mâconnais-Tournugeois
Document de gestion	Pas de document de gestion actuel / Contrat de rivière Grosne (2013-2018)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

Code	Nom						Type
	LE GRISON						MEN
FRDR603	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance	
	Bon	Bon état	2015	Bon	Bon état	2015	
	Risque : -						
	RUISSEAU DE BESANÇON						MEN
FRDR10653	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance	
	Moyen	Bon état	2027	Bon	Bon état	2015	
	Risque : Morphologie						

VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)

Légende :

ESPECES PISCICOLES



● Absence de données biomasse

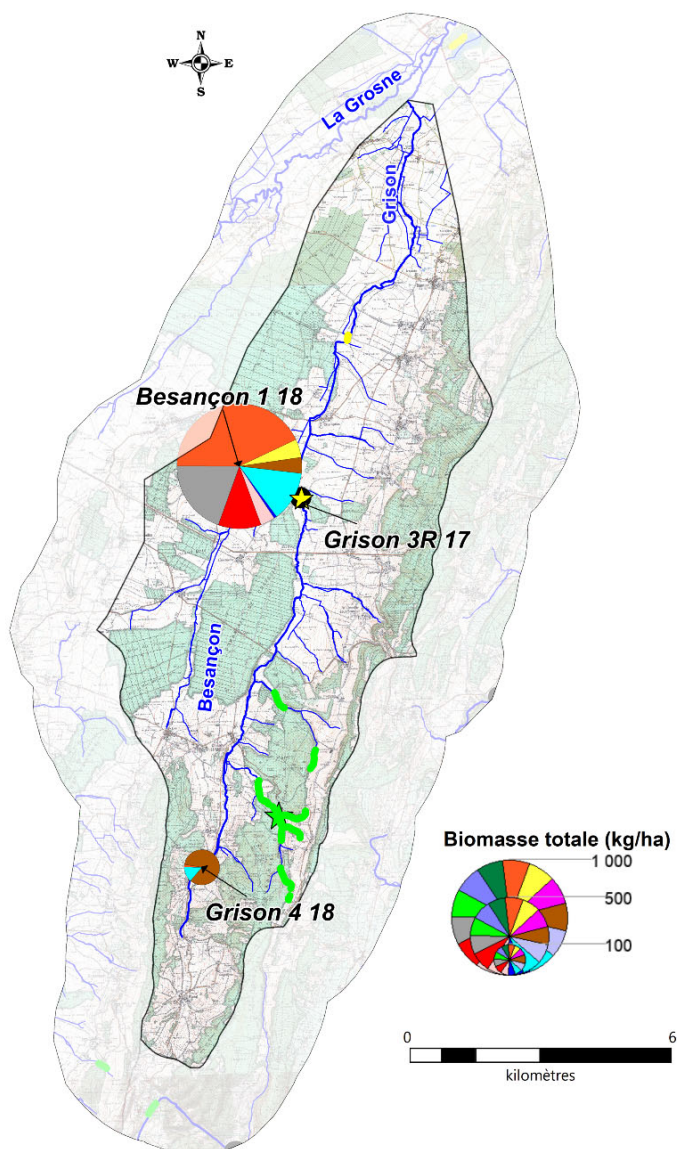
ESPECES ASTACICOLES

Espèce autochtone
Ecrevisse à pieds blancs

★ Observation ponctuelle
— Prospection linéaire

Espèce invasive
Ecrevisse américaine

★ Observation ponctuelle
— Prospection linéaire



1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Intermédiaire
Etat fonctionnel	Très Perturbé
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles (CHE, GOU, VAI, SPI, HOT, BAF, VAN) Truite : amont Grison
Espèce(s) cible(s)	APP, ANG, CHA, LPP
Espèces présentes	CHE, LOF, CHA, GAR, GOU, PER, TRF, VAI, VAN, LPP, PES, SPI, ABL, ROT

Autres espèces capturées	BOU, BRO, HOT, PCH, TAN
Espèces protégées et/ou menacées	BOU, BRO, LPP, TRF, VAN ANG (CR)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : OCL
Espèces migratrices	-
Espèces invasives	OCL, PCH, PES

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B4 à B5
----------------------	---------

Station	Date	Score IPR	NTT	Espèces repères								Cibles			
				TRF	CHE	GOU	VAI	SPI	VAN	HOT	BAF	CHA	LPP	LOT	ANG
Grison 4	10/09/2018	30,2	B4	1	1		0					0	0		0
Grison 3R	30/05/2017	14,3	B5	0,1	5	3	1	5	1	0	0	4	2	0	0
	14/06/2016	16,8	B5	0	5	5	1	5	1	0	0	5	1	0	0
Besançon 1	10/09/2018	22,5	B4,5	1	5	4	1		2			4	0	0	0

Classes d'abondances (DR5, CSP)

	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Absence
Gestionnaires	AAPPMA de Saint-Ambreuil
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	SDF	TAC	TRF
Le Grison	x	x	x

X. DIAGNOSTICS

Compartiments :	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES) L'ESPECE(S) REPERE(S)	
		R*	A
HYDROLOGIE	- Hauteurs d'eau à l'étiage très faibles sur la partie amont. - QMNA5 < 1/10 ^{ème} du module.	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Faible concentration en oxygène dissous relevée en 2015 sur le Grison à Etrigny. - Tendance à l'eutrophisation, teneurs en nitrites élevées sur le Grison à Etrigny. - Présence d'herbicides (état polluants spécifiques mauvais en 2013 à Etrigny).	MODERE	MODERE

THERMIE	- Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds est de 19°C en 2018 à l'aval du Besançon. - Pas de donnée sur le Grison. - Thermie impactée à l'aval du Grison par les ouvrages en travers du cours d'eau et à l'amont par l'absence de ripisylve sur les sources.	MODERE	MODERE
MORPHOLOGIE	- Nombreux ouvrages implantés en travers du Grison avec un impact fort sur la morphologie à l'aval. - Qualité meilleure mais perturbée à l'amont (colmatage, recalibrage, seuils). - Piétinement bovin fort. - Ripisylve globalement assez bien préservée sur de nombreux secteurs mais absente au niveau des sources. - Colmatage.	FORT	FORT
CONTINUITE	- Continuité fortement perturbée : 19 obstacles sur le cours d'eau principal.	MODERE	FORT

R* : Recrutement ; A* : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Anciens moulins / Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lenticques) dans la zone de remous
	Elevage	Piétinement bovin (Diffus / Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Destruction berge et ripisylve
			Ensemblement
	Agricole	Entretien fort de la ripisylve (Ponctuel / Tout le contexte)	Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
			Diminution des abris
			Homogénéisation de l'habitat
Facteurs annexes	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	<u>Réseaux</u> : Etrigny et Nanton / <u>STEP</u> : de Blanot (Source : projet PDM 2017-2022) / ANC	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
			Apport en MES : colmatage
	Cultures / Elevage	Pollutions diffuses (Tout le contexte)	Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
	Loisirs	Plans d'eau (Rare / Tout le contexte)	Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
			Introduction d'espèces non électives du milieu
	Elevage	Drainage superficiel des parcelles agricoles (Diffus / Tout le contexte)	Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
			Drainage des zones humides
			Diminution de la qualité de l'eau
Elevage	Elevage	Rejets d'élevage (Ponctuels / Tout le contexte)	Colmatage du substrat
			Impact thermique

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

XII. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRÉCONISÉES

1. SECTEURS À PRIORISER

Grison amont et affluent (TRF, APP)

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1	Entretien et restauration de la ripisylve et de la qualité morphologique	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Amont Grison, Besançon	FRDR603, FRDR10653	MIA0202
		Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été	Grison amont		
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Secteurs à écrevisses (Affluents RD grison amont)	FRDR603	MIA0202
		Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique		Ruisseau de Ragne, Ruisseau de Mortin		
		Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique				
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie	Tout le contexte	FRDR603, FRDR10653	AGR0202, AGR0303, AGR0401, AGR0802, AGR0201, AGR0301, AGR0803
		Conserver les prairies humides					
	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte		
		Plantation de haies et de ripisylve					
Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles							

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1 (Suite)	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Grison amont, Besançon		MIA0301, MIA0302
		Améliorer ou mettre en place une gestion des vannages et clapets	Rétablissement ponctuel du transport solide et de la continuité piscicole	Permettre une migration ponctuelle des espèces piscicoles vers des zones de refuges ou de reproduction et un brassage génétique	Grison aval	FRDR603	
2	Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC	FRDR603, FRDR10653	ASS0301, ASS0302, ASS0401, ASS0801
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Restauration morphologique (Reméandrement de cours d'eau, arasement seuil, création de banquettes, épis, recharge granulométrique ...)	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Diversification habitats Grison amont / Secteurs très rectifiés du Besançon		MIA0202, MIA0203
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte		
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Réflexion sur l'arasement de seuils et restauration morphologique	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Grison aval	FRDR603	MIA0202, MIA0203

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Grison amont et affluents / Besançon

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

Gestion globale préconisée sur le contexte	GESTION RAISONNEE
	Les populations de truites apparaissent perturbées sur ce contexte. Afin de satisfaire la demande halieutique, des lâchers de truite arc-en-ciel peuvent être effectués sur les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs
Cas particulier	Néant



Le Grison à Chissey-lès-Mâcon